

---

ANDREA GLANDON : Nous commençons l'enregistrement de cet appel. Bonjour à tous, bonsoir, bon après-midi. Bienvenue à cet appel du groupe de travail sur la mise en œuvre de la révision d'At-Large, 9 octobre 2018, 19:00 UTC.

Tijani Ben Jemaa participe à cet appel, Maureen Hilyard, Cheryl Langdon-Orr, Holly Raiche, Daniel Nanghaka, Eduardo Diaz, Marita Moll, Kaili Kan, Glenn McKnight, Jonathan Zuck, Ricardo Holmquist, Yrjö Länsipuro, Vanda Scartezini, Hadia Elminiawi et Alan Greenberg.

Nous avons les excuses de Humberto Carrasco, Satish Babu.

Du personnel, Evin Erdogan, Negar Farzinnia et moi-même, Andrea Glandon.

Veillez s'il vous plaît vous présenter quand vous prenez la parole pour la transcription et également pour les interprètes. Et lorsque vous n'intervenez pas, laissez votre micro sur silencieux. Merci à tous.

Et je cède la parole à Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup. Soyez les bienvenus. Ce que nous allons faire aujourd'hui, c'est surtout de passer en revue les progrès

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

enregistrés. Je sais qu'il y a eu beaucoup de travail accompli, pas simplement uniquement sur les modèles mais aussi à l'intérieur du groupe. Et nous avons une date butoir à respecter. Et on va essayer d'accomplir le plus de travail possible avant Barcelone, mais il faut que j'essaie de voir quels peuvent être les problèmes rencontrés. Donc je vais demander aux membres du groupe quelles sont les attentes parce que peut-être que ce n'est pas encore assez clair pour nous. Mais je pense que les gens ont commencé à y réfléchir.

D'ailleurs, s'agissant de la prochaine réunion de l'ICANN à Barcelone, nous allons passer du temps lors de cette réunion ensemble en raison de l'importance de cette question.

Et avant de commencer, est-ce que quelqu'un souhaite soulever un problème ?

Oui, on vous entend, Seun.

Donc si quelqu'un a réfléchi à quelque chose pour le point divers, vous pouvez le faire savoir maintenant ou par la suite pendant l'appel. Mais pour commencer, est-ce qu'il y a des questions ?  
Bien.

J'espère que vous allez tous pouvoir vous connecter sur la page des priorités parce qu'il serait très bon que vous puissiez suivre cette page en même temps que cet appel. Et cliquez sur éditer en

---

haut de la page pour pouvoir ouvrir tous les modèles. Ça y est ?  
Tout le monde est prêt ?

Donc ça apparaît uniquement sur l'écran. Andrea, je suppose que tout le monde a la possibilité de naviguer et de faire dérouler l'écran ?

Alors pour le numéro 1, l'une des choses qui me paraît importante et qu'il faut bien garder présent à l'esprit, c'est se concentrer sur l'obligation de l'état de remplir la mise en œuvre de la demande convenue par le Conseil d'Administration. S'agissant des priorités, c'est justement une priorité pour nous. Ce que je ne veux pas que vous perdiez de vue, c'est qu'à l'intérieur de ces priorités et les points sur lesquels vous travaillez, il y a des choses qu'on pourra avoir par la suite et qu'on peut continuer d'améliorer. Donc les gens font un petit peu les deux choses à la fois et je pense que ce premier point, c'est probablement un exemple de cela.

Ah, Alan, je vois que vous avez une question.

ALAN GREENBERG : Non, je vais vous laisser terminer d'abord.

MAUREEN HILYARD : Non, non, je vais vous laisser terminer d'abord.

---

ANDREA GLANDON : Oui je pense que vous alliez y venir justement, c'est pour cela que je vous proposais de finir. La différence entre ce qu'on va continuer à améliorer et la priorité, ça, c'est un bon exemple parce que vous avez rappelé la première question et la recommandation, à savoir on doit modifier la manière dont on décide ce sur quoi on fait des commentaires et on doit réduire la taille des commentaires. Et les chiffres nous l'a montré, on l'a fait, il a été démontré qu'on n'était pas en train de faire des commentaires sur des choses sur lesquelles on ne devrait pas faire des commentaires et il y a des moments où on a donné une très mauvaise impression en fonction de l'intitulé des groupes de travail par exemple. Et là, on a un exemple. C'est ce que dit l'engagement. Mais lorsqu'on regarde la mise en œuvre, il s'agit de modifier totalement notre processus. Donc modifier le processus est une bonne chose, mais la question est de savoir est-ce qu'on veut réellement l'associer à l'amélioration d'At-Large, le placer dans le calendrier et dans les détails qu'on est en train de fournir au Conseil d'Administration ? Donc la question, c'est de savoir dans quelle mesure on veut séparer les deux en disant oui, c'est une bonne chose à faire mais finalement, on s'est engagé à cela dans l'amélioration d'At-Large. Et peut-être qu'on va décider que la proposition qu'on a faite n'est finalement pas si bonne que ça. Donc comment on va gérer cette situation ?

---

MAUREEN HILYARD : Merci, Alan. Je pense que c'est probablement la question épineuse pour tout le monde lors de la mise en œuvre des étapes, parce qu'avec ces étapes, la proposition a semé un peu le trouble pour certains, à savoir comment traiter les objectifs de cette proposition, par exemple je sais que celle-ci, le fait qu'elle se concentrait sur le site web semblait laisser de côté le véritable enjeu. Et c'est un peu bizarre ; il y a d'autres choses aussi à intégrer.

Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Maureen, et j'ai une question. Donc si je comprends bien votre suggestion, pour la première étape, est-ce qu'on ne devrait pas commencer par la teneur de la proposition contenue dans le document sur les documents classés, etc. ? Et cela remonte un petit peu plus loin. Et donc l'étape numéro 1 serait une mise à jour du personnel sur le wiki et l'étape numéro 2, ce serait de réviser les documents qui contiennent la nomenclature et les documents à ce jour puis, passez à la liste. Est-ce que j'ai bien compris ce que vous avez dit ?

ALAN GREENBERG : Non, pas tout à fait parce que souvenez-vous, on n'a pas de contrôle par rapport à ce qu'était la question. La question, était identifiée par l'examineur externe et c'était cette question.

---

Parfois, on est d'accord avec la question mais on n'est pas d'accord avec la mise en œuvre. La recommandation 2, d'ailleurs, en est un exemple. Dans certains cas, on n'est pas d'accord avec la question. Et c'est justement là un exemple de cela.

Donc même si on a des problèmes sur la manière dont on élabore des déclarations – et c'est difficile de faire d'ailleurs participer autant de personnes que possible – la question, ce n'est pas de savoir si on était en train de trop produire et des choses inutiles. Et je ne pense pas que ce soit vrai parce qu'on a longtemps lutté pour démontrer que ce n'était pas vrai, mais il faut régler ce problème parce qu'on a pu donner cette impression. Et je pense que ce dont on devrait parler dans la révision, ce qu'on va envoyer au Conseil d'Administration en décembre, quelle qu'en soit la date, dans nos rapports et dans les dates butoir ensuite, c'est traiter les questions auxquelles on s'est engagés de traiter. Tout le reste est en parallèle. Bien sûr, il faut y travailler mais cela ne fait pas partie du processus de révision à proprement parler.

CHERYL LANGDON-ORR : Alors Alan, si vous me permettez, ce que vous avez dit finalement, cela revient vraisemblablement à ce que j'ai dit moi par rapport au wiki, etc.

---

ALAN GREENBERG : Oui, les étapes que vous avez dites, que vous avez nommées sont exactes. Mais tout ce qui concerne les délibérations et la manière dont on décide de ce sur quoi il faut faire des commentaires, cela, ce n'est pas le problème. Le problème actuel, c'est qu'on ne décide pas suffisamment vite du travail à accomplir. Et le reste, je ne pense pas que cela fasse partie de la mise en œuvre de la révision d'At-Large. C'est un problème, effectivement, mais cela n'en fait pas partie.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Et savoir si le groupe le décide ou pas, ce n'est pas le problème pour moi. Mais pour en revenir à la langue utilisée, la langue anglaise, Jonathan va peut-être pouvoir avancer un peu plus à niveau-là ? C'est ça ?

ALAN GREENBERG : Oui. Moi, je ne pense pas que les dernières étapes ont à voir avec un engagement, un engagement pris vis-à-vis du Conseil d'Administration. Et c'est justement ce que je veux dire parce qu'ici, c'est justement ce sur quoi tout le monde est d'accord.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. C'est la manière dont Jonathan et son groupe pourrait proposer ce genre de choses avec des étapes un petit peu plus floues peut-être pour amélioration. En tout cas, je voulais être

---

sûre qu'on était sur la même longueur d'onde. Et Jonathan, je vois qu'il veut intervenir.

MAUREEN HILYARD :

Merci, Cheryl. Avant de passer la parole à Jonathan, j'aimerais mentionner qu'il y a différentes étapes qui ont été proposées que l'on passe en revue, mais il y a déjà eu des ajustements qui ont été effectués et nous sommes déjà en phase de mise en œuvre des différentes étapes. Donc l'idée, c'est de s'assurer de ce qu'on va mettre sur le site et que ce que l'on y met soit précis et reflète effectivement ce que l'on fait dans le domaine de la qualité.

Alors Jonathan, vous vouliez parler. Allez-y.

JONATHAN ZUCK :

Oui, merci. Et je ne dis à personne que j'ai toutes les réponses. Je suis nouveau, donc ne vous inquiétez pas. Je vais aller me cacher dans ma chambre tant que ce ne sera pas résolu.

Mais la question, je comprends Alan en fait. Pourquoi faire davantage de travail dans le cadre de la révision que ce qui a déjà été décidé ? Le problème qui a été identifié, c'est ce que j'essaie de voir, de voir quelle est sa validité. Je crois qu'Alan a raison ; pas la peine d'aller plus loin. Il faudrait peut-être ne pas en parler avec le Conseil dans votre conversation avec le Conseil parce que sinon, c'est un petit peu une mission. Donc moi, je suis d'accord sur le processus de développement de politiques au sein de l'At-



---

Large, ce dont on a parlé. Mais il n'est pas nécessaire que cela fasse partie de ce processus. Se mettre d'accord pour faire d'autres choses par rapport à ce qui est attendu de nous, à mon avis, ce n'est pas nécessaire ; c'est ce que disais Alan, je crois.

Donc moi, je suis tout à fait d'accord pour une proposition ou pour une autre, peut-être sur une partie où les enjeux sont inférieurs, ou alors peut-être en parler dans le cadre d'une présentation à ATLAS, mais donc extérieurement à cette révision plutôt mineure que nous proposons pour l'instant. Donc je suis tout à fait d'accord pour avancer dans un sens comme dans l'autre mais voilà, je souhaitais simplement faire cette suggestion.

MAUREEN HILYARD :

Merci Jonathan. Alors une des choses que je n'ai pas dites, c'est que la partie d'améliorations continues que nous incluons dans ce modèle, et bien cette partie, donc, ne sera pas incluse dans la présentation définitive qui sera envoyée au Conseil d'Administration de toute façon. C'est uniquement pour nous en termes d'amélioration continue. Mais vous avez vu que j'ai essayé de le dire un petit peu. Je comprends, donc, que ces étapes de la mise en œuvre de l'amélioration doivent refléter la proposition d'origine. Donc oui, n'allons pas trop loin, ne nous éloignons pas trop parce que sinon, on se crée du travail. Mais en termes de section d'amélioration continue, il faut incorporer les deux. Il nous faut savoir où nous souhaitons en arriver et réfléchir à certaines

---

des choses qui sont ressorties de la révision. Il y a peut-être des améliorations qui sont possibles et il faut les prendre en compte.

Alors, je ne sais pas si la main qui est levée est une ancienne main ?

JONATHAN ZUCK : Oui, excusez-moi, c'est une ancienne main.

MAUREEN HILYARD : Alors Holly, c'est à vous.

HOLLY RAICHE : Oui, je suis d'accord avec la conversation que nous avons. Il serait dommage de perdre certaines de propositions qui ont été faites en termes d'améliorations, en termes de rapports au Conseil, d'accords. Peut-être qu'on ne pourrait faire un rapport que sur les tâches sur lesquelles nous sommes d'accord ? Mais dans certains cas, par exemple sur la question 11, je crois qu'Olivier va en parler, nous nous sommes mis d'accord pour faire certaines choses mais ce n'était pas toujours très clair, surtout pour l'avenir, comment faire les choses à l'avenir, même pour la première étape. Et donc il faudrait peut-être expliquer et se mettre d'accord dès maintenant sur les différents détails. Donc on s'est mis d'accord sur telles choses qui est limité, présenter ceci et simplement mentionner qu'il y a un projet à venir qui inclut

---

davantage de détails et sans donner en fait toutes les informations, simplement dire que nous avons un plan pour l'avenir.

MAUREEN HILYARD : Oui.

Eduardo.

EDUARDO DIAZ : J'essaie de suivre la conversation et je voudrais à nouveau répéter pour voir si j'ai bien compris parce que je souhaite suivre la conversation. Donc ce que j'entends, là, c'est que nous avons une proposition définitive qui sera approuvée par le Conseil. Voilà ce que nous avons dit, voilà ce qu'a dit le Conseil et cela a été approuvé déjà par le Conseil. Donc ensuite, nous avons un paragraphe sur le wiki, sur le site web et ce qu'on peut faire pour les améliorer.

À mon avis, cela n'a rien à voir avec le problème. Le problème, c'est ce dont parlait Jonathan : les processus, comment améliorer la qualité en matière de politiques. Et donc ce que j'entends là fait simplement qu'il nous faut donner une réponse au Conseil sur le site et le wiki. Est-ce que j'ai bien compris ce dont on vient de parler là dans la conversation ? Je vous laisse confirmer.

---

MAUREEN HILYARD : Oui, merci Eduardo. Oui, vous avez raison. Peut-être qu'Alan pourrait nous l'expliquer un petit peu plus. Vous l'avez déjà fait, mais je crois qu'il y a un peu une confusion quand même. Il y a des personnes qui voient au-delà de la proposition qui sera suggérée au Conseil et le fait qu'il faut aller plus loin. Et je crois que si l'on revient sur ce qu'a dit Holly, tout d'abord, nous avons une proposition que nous envoyons et nous pouvons dire bon, plutôt que de détailler tout ce que nous allons faire en matière d'amélioration continue, simplement peut-être souligner les grandes étapes et mentionner que le problème sera résolu dans le cadre d'un autre étape, simplement une autre étape qui est mentionnée.

Alors Alan ?

ALAN GREENBERG : Le plus gros problème dont parle Jonathan dans sa liste et le vrai problème que nous avons, ce n'est pas tant que nous ne sommes pas sélectifs par rapport à nos commentaires, mais le problème, c'est que le processus, une fois que nous aurons pris une décision en fait, que le processus ne soit efficace, ne soit pas assez rapide. C'est justement le problème numéro 2 qui a été mentionné dans la révision, nous n'avons pas suffisamment d'expertise. Et cela, c'est justement en termes de commentaires publics et de politiques ce qui nous arrive. À la base, leur problème, c'est que nous répondons à beaucoup trop de questions et nous avons des

---

politiques sur beaucoup trop de choses. Pourquoi ? Parce que notre site web doit être corrigé en termes de politiques parce qu'on a corrigé une page et finalement, on a trouvé une autre page où il y avait un problème.

Voilà pourquoi je suggère que nous nous focalisons sur les problèmes par rapport auxquels nous nous sommes déjà engagés. Nous savons qu'il y a autre chose qui a été mentionnée dans la révision ; très bien. Mais ne mélangeons pas tout en termes de documentation, de rapports, de respect des délais, etc. Parce que là, les choses ont été faciles mais à l'avenir, si on mélange tout, cela va devenir très complexe. En tout cas, c'est ma recommandation.

MAUREEN HILYARD : Merci, Alan. Oui, effectivement, je pense que c'est une bonne question dont il faut parler.

Alors Alfredo, est-ce que vous avez quelque chose à dire ?

ALFREDO CALDERON : Oui, effectivement. Vous m'entendez bien ?

MAUREEN HILYARD : Oui. Allez-y.

---

ALFREDO CALDERON :           Moi, je rejoins Jonathan. Je suis un peu entre papa et maman. J'écoute la conversation et voilà mon impression. Je suis d'accord avec Alan. Nous essayons de faire trop de choses et je ne sais pas comment répéter exactement ce qu'a dit Alan, mais comment pouvons-nous solutionner le problème sans parler simplement d'une amélioration du processus mais pour vraiment résoudre toutes les question, tous les problèmes qui ont été identifiés par le Conseil ?

Les idées présentées par Jonathan – et d'ailleurs, j'ai contribué sur la plupart des questions, c'est très bien mais ça revient à penser à l'avenir. Et en fait, ce n'est pas résoudre les problèmes que nous avions par le passé.

MAUREEN HILYARD :           Est-ce que vous avez terminé ? On ne vous entend pas très bien. Très bien, merci.

Alan, est-ce que vous avez encore la main levée ? Non, c'est bon. Très bien.

Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :   Merci beaucoup, Maureen. Alors la question que je me pose finalement, c'est est-ce qu'on ne rentre pas trop dans le détail ? J'ai entendu Alan qui parlait du sujet de trop d'avis, pas assez

---

d'avis qui sont rédigés, etc. Et c'est un petit peu du mot à mot que nous faisons. Dans la communauté, il y a des gens qui ont dit : « Oui, on ne devrait avoir qu'une seule déclaration par an, un peu comme le GAC, une déclaration pendant une réunion de l'ICANN et c'est tout. » Il y en a d'autres qui disent : « non, pas du tout, il en faut cinq. » ; d'autres qui disent : « Non, il en faut dix. » Et finalement, tout ceci, c'est trop. Vous savez ?

Selon moi, ce que nous devons faire, c'est améliorer la communauté et c'est le seul objectif. Mais si simplement on se met à faire certaines choses pour cocher les cases, ce n'est pas la peine, c'est une perte de temps. Moi, j'espère vraiment qu'on ne va pas s'amuser à cocher des cases et à passer notre temps là-dessus parce que franchement, ce n'est pas une bonne pratique par rapport à notre communauté de perdre du temps sur des cases à cocher. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci, Olivier.

Je crois que la conversation est très intéressante parce que cela permet de clarifier pas mal de choses pour beaucoup de personnes. Alors, la question de l'amélioration continue, tout d'abord, l'idée, c'est de se focaliser sur les problèmes, les questions auxquelles nous devons répondre pour le Conseil d'Administration pour le rapport pour pouvoir avancer, pour vraiment avoir un objectif pour voir où va l'At-Large à partir de

---

maintenant, comment mettre en œuvre les questions qui ont été soulevées auprès du Conseil qui ont été approuvées par le Conseil. Et également, l'idée, c'est de prendre en compte ce qui a été proposé, ce sur quoi on s'est mis d'accord de manière à voir s'il y a des ressources qui sont nécessaires pour mettre en œuvre ces solutions et donc, de manière à pouvoir justifier les ressources nécessaires. Mais donc, la partie améliorations continues ne sera pas incluse dans le document de révision qui sera envoyé au Conseil.

Alors justement, il fallait absolument que les choses soient clarifiées parce qu'il me semblait qu'il y avait certains obstacles, il y avait certaines personnes qui comprenaient bien les différentes étapes et il y avait quand même besoin de davantage de clarté par rapport à ces étapes ou à d'autres ; donc que les étapes soient claires pour la mise en œuvre de la proposition et puis également voir ce qui devait être mentionné. Alors la question de garder cette section d'amélioration continue, je pense que c'est important de la garder parce qu'il y a certaines choses que nous pouvons mettre au point du point de vue stratégique pour l'At-Large et pour réfléchir un petit peu à ce que nous souhaitons faire en tant qu'organisation.

Alors, y a-t-il d'autres questions ? Je n'ai pas suivi le chat. Est-ce que quelqu'un souhaite soulever un point ou peut-être prendre



---

l'un des points évoqués sur le chat ? Non ? Ça ne semble pas être le cas ? Bien.

Nous avons donné à Jonathan et son équipe quelques pistes et j'ai beaucoup apprécié le fait qu'il y a eu beaucoup de gens qui ont inscrit des commentaires dans la section commentaires pour l'équipe qui travaille sur ces modèles en prenant dûment note des commentaires faits, etc., s'ils étaient pertinents et sachant qu'ils peuvent également être pertinents pour la direction future et s'assurer qu'il y a bien une distinction qui est faite.

Mais on va peut-être maintenant se concentrer sur ce qu'on doit faire et ensuite, on peut regarder le reste. Donc pour avancer, voilà ce qu'on peut faire. Et j'espère que d'ici Barcelone, on aura à cette occasion une grande discussion sur la section développement. Et d'ailleurs, il y a une réunion prévue pendant la semaine où on va parler de toutes ces choses. Et si quelqu'un a besoin de temps pour obtenir des précisions sur les étapes, on peut réserver une plage horaire pour aider et examiner un petit peu les 16 points définis. Et cela, c'est serait une excellente chose. Bien. Donc on va examiner cela et voir de quelle manière on peut soutenir les étapes qui sont ici en question.

Donc section 2. En fait, cela, c'est l'ancienne version qui a été modifiée. Et justement, celle-ci... mais rien n'a été ajouté là-dessus encore. J'ai un peu du mal à faire dérouler la page. Est-ce que quelqu'un travaille sur cette section 2 et qui participe à

---

l'appel d'aujourd'hui ? Oui ? Seun ? Seun, est-ce que votre groupe s'est réuni pour travailler là-dessus ?

SEUN OJEDEJI : Oui. Vous m'entendez ?

Je comprends qu'on a maintenant découvert ce qui était important et par rapport à la mise en œuvre et c'est très important pour la révision.

INTERPRÈTE : Je m'excuse mais j'ai énormément de mal à écouter Seun.

MAUREEN HILYARD : Excusez-moi, Seun, mais on a eu beaucoup de mal à entendre ce que vous disiez parce que le son était très faible et la connexion n'était pas très bonne, en tout cas de mon côté.

ANDREA GLANDON : Maureen, nous allons rappeler Seun parce que les interprètes n'ont pas pu interpréter ce qu'a dit Seun, donc nous allons le rappeler.

MAUREEN HILYARD : Merci, oui, Andrea parce que nous aimerions savoir ce qu'a dit Seun.

---

ALAN GREEBERG : Je voulais dire qu'une partie de cette partie 2 a à voir avec les ALS et les membres individuels. Et cela, c'est un travail qu'on a fait il y a très longtemps au sein d'un groupe qui s'appelait me semble-t-il le groupe des attentes de critères ALS. Et il faudrait peut-être examiner les résultats des travaux de ce groupe de travail parce que justement, les résultats nous ont montré qu'il y a une communauté qui existe et qui a un intérêt dans ce que nous faisons. Donc il y a beaucoup de choses qui ont été faites au sein de ce groupe et il y a toute une histoire qui nous précède. Et je suis peut-être la seule personne encore vivante qui y a fortement participé et je peux en parler en connaissance de cause. Et d'ailleurs, je suis disposée à partager avec vous ce qui a été fait.

CHERYL LANGDON-ORR : Moi aussi j'ai été là donc grand-mère peut aider aussi.

MAUREEN HILYARD : Alors je vais suggérer que vous nous présentiez certaines propositions. Mais ce que j'aimerais bien, c'est que si des gens souhaitent faire des suggestions, n'hésitez pas à le faire parce que tout le monde est très occupé et on essaie de faire avancer les choses aussi vite que possible. Et comme je l'ai dit, il y a énormément de questions différentes qui sont évoquées et on

---

essaie de procéder étape par étape et de traiter une étape après l'autre.

ALAN GREENBERG : Oui. En fait, le numéro 2, c'est faire en sorte qu'At-Large fonctionne. Et ce n'est pas quelque chose que l'on a beaucoup amélioré par rapport à la situation il y a cinq ans. On est dans une situation bien meilleure maintenant.

Et pour revenir sur ce que disait Olivier, le fait de cocher les cases, cela ne va pas nous permettre de régler les problèmes. Il y a deux ans, si on n'avait pas avancé dans ce sens-là, on n'aurait pas pu obtenir les résultats significatifs qu'on a pu obtenir. Mais il faut commencer à agir, il faut commencer à faire des choses.

MAUREEN HILYARD : Merci Alan. Oui. Il y a une bonne suggestion provenant d'autres membres. Donc c'est une bonne opportunité de pouvoir construire.

Autre chose que les gens trouvent difficile – et c'est une question légitime qu'ils posent par rapport au modèle –, c'est de savoir combien de temps cela va prendre d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des choses, est-ce que ce sera prêt pour la prochaine révision par exemple, ce genre de question. Donc peut-être qu'il faut travailler à plusieurs, je ne sais pas.

---

Alors Alan, vous vouliez ajouter quelque chose ?

ALAN GREENBERG : Oui, je voulais répondre à votre question. La réponse à est-ce qu'on va faire les choses de manière parfait, non, je pense que personne n'est parfait à l'ICANN. Donc est-ce qu'on va pouvoir atteindre et opérer les changements énormes qu'on considère comme étant nécessaires d'ici la prochaine révision ? J'espère que oui. Je crois en tout cas qu'on devrait essayer de le faire et qu'on pourra le faire.

Et pour revenir encore un petit peu en arrière dans notre histoire, une fois encore, on a travaillé sur les améliorations ALS au moment où j'ai pris mes fonctions comme président, il y a quelques années. Et on progressait jusqu'à la transition IANA et là, ça nous a pris toute notre énergie et également tout le travail sur la responsabilité. Donc ça, c'est des activités prioritaires qui nous ont accaparées. Maintenant, il y a cette activité prioritaire qui nous accapare et il faut la traiter.

MAUREEN HILYARD : Oui. Moi, j'aime la manière dont le CPWG travaille et dont ce groupe de travail pourrait également travailler. Tout le monde participe, tout le monde peut participer aux travaux et moi, je vois les uns les autres comme des coordinateurs. S'il y a un commentaire qu'ils souhaitent faire pour contribuer aux discussions, ils sont

---

libres de le faire. Et je pense que là, on a l'occasion de travailler en tant qu'équipe et ce serait une très bonne chose qu'on puisse faire aboutir ce processus.

Oui, je vois qu'il y a une main qui se lève ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. J'avais levé la main effectivement. Alors au risque de jouer les troubles fête un petit peu dans cet esprit d'équipe qui nous réunit tous, voyons peut-être le point 16. Nous ne sommes pas d'accord avec la moitié d'entre eux, on a déjà expliqué pourquoi, le Conseil d'Administration est d'accord. Mais on les a mis d'une couleur différente. Ça ne veut pas dire qu'on ne va pas les traiter, cela veut dire qu'on va le faire plus tard. Peut-être que Maureen, vous pourriez préciser de nouveau votre idée des choses. Là encore, je suis désolée si j'ai un petit peu cassé l'ambiance, mais il faudrait se concentrer sur le 8 parce qu'on a décidé qu'il fallait faire quelque chose là-dessus d'ici novembre 2020. Cela ne veut pas dire qu'on ne va pas s'arrêter sur les autres, mais on ne s'engage pas vis-à-vis du Conseil d'Administration et vis-à-vis du comité par rapport à ce point. Voilà ce que je voulais dire simplement.

MAUREEN HILYARD : Oui. Ce qu'on va faire, c'est indiquer sur ce point que c'est l'une des choses que l'on peut traiter dès maintenant et on peut consacrer toute notre énergie là-dessus.

---

ALAN GREENBERG : Oui, je suis d'accord avec Cheryl, ce que cela veut dire mais je ne suis pas d'accord avec le chiffre. Le numéro 1, il y a un peu de travail à faire, donc un petit peu nettoyer la page. Alors je ne pense pas qu'il faille reporter ceci à plus tard, c'est simplement un petit ajustement.

Pour ceux sur lesquels nous ne sommes pas absolument pas d'accord, on a dit attention, il y a certaines choses qui doivent être clarifiées de manière à ce qu'il n'y ait pas de malentendus comme il y en a eu avec les personnes responsables de la révision. Merci.

MAUREEN HILYARD : D'accord, donc s'assurer qu'il n'y a pas de malentendus.

CHERYL LANGDON-ORR : Par rapport à ce que vient de dire Alan, peut-être qu'on pourrait passer en revue tout ce qui a été indiqué par Alan, je crois qu'il y en a plus de trois, peut-être quatre. Peut-être qu'on pourrait les changer légèrement pour ce rapport. Vous voyez ? Donc pas tout ce que je suggérais qui était peut-être un petit peu plus compliqué et donc d'ajuster les choses. Je pense qu'il n'y a pas énormément de mise en œuvre, que c'est plus où en sommes-nous, que pouvons-nous faire, qu'est-ce qui a été oublié.

---

MAUREEN HILYARD : Oui, je prends note d'un commentaire qui a été fait par Holly, un petit peu ce qui nous a été dit, une accusation, on se focalise sur les processus. Et effectivement, dans la grande majorité, on parle de processus ici. En termes de politiques, je pense que le numéro 1 était celui qui était lié aux politiques mais il y avait d'autres problèmes qui avaient été soulevés et on s'en occupe.

Mais je crois que si on se concentre sur les processus et qu'on les solutionne, on pourra justement améliorer les politiques.

ALAN GREENBERG : Oui. Je voulais répondre à Cheryl et je suis tout à fait d'accord avec ce qu'elle a dit. Je comptais les problèmes et non pas les équipes. Mais on peut peut-être consolider les choses de manière à effectivement uniformiser le processus.

MAUREEN HILYARD : Oui, donc si on avance un petit peu, la question et le problème numéro 3. Donc vous êtes en train de travailler ? Qu'est-ce que vous avez à dire là-dessus ?

HOLLY RAICHE : Alors, je vais vous expliquer. Donc travailler avec le personnel pour voir un petit peu ce que peut faire le personnel pour mieux correspondre aux besoins de l'ALAC. Il y a eu beaucoup de



---

commentaires qui ont été faits non seulement sur ce modèle mais également pendant tous les commentaires sur la révision. Et donc je suis en train de m'en occuper. Mais avant de commencer le travail, j'aimerais prendre le temps avec différentes personnes pour réfléchir à ce qui est possible et à ce qui n'est pas possible parce que je veux pas répondre dans le cadre d'un modèle pour simplement dire quelles sont les limites et quelles sont les possibilités et ensuite, travailler là-dessus parce que si vous revenez à l'arrière et que vous regardez les commentaires qui ont été fait au début dans le processus de révision et ensuite par la suite, il y a eu des suggestions. Et je sais qu'il y a des limites par rapport au personnel, des contraintes par rapport à ce que le personnel peut faire. Donc je ne veux pas aller trop loin pour l'instant. J'aimerais d'abord passer un peu de temps avec Heidi pour y réfléchir. L'objectif, c'est vraiment d'étoffer ce point à partir de vendredi à Barcelone.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, Holly, assurez-vous que ce n'est pas uniquement vous qui communiquez. Vous avez un groupe de personnes qui travaille avec vous. Certaines de ces personnes ont collaboré étroitement avec le personnel et ce serait peut-être bien que ces personnes-là prennent du temps avec le personnel justement. La question, ce n'est pas de prendre des notes, c'est vraiment bien comprendre le

---

problème. Et pour moi, c'est l'objectif.

HOLLY RAICHE : Oui, je suis très contente que vous ayez levé la main pour travailler avec moi. Merci.

MAUREEN HILYARD : Alors, quatrième question, c'est la mienne et c'est une question de leadership ou de dirigeants, avec l'équipe de dirigeants de l'ALAC, donc, et le fait qu'elle prend toutes les décisions, etc. Et donc l'idée, c'est que le président ALAC travaille avec moi pour parler un petit peu du rôle, des activités de l'ALT de manière à s'assurer que ce rôle soit plus clair et qu'on sache exactement ce que l'ALT ne fait pas. Donc je suis en train de travailler pour mettre en place un plan. J'ai parlé à différentes personnes qui vont être associées à ce plan. Je pense que la plupart des gens l'ont déjà vu mais j'enverrai quand même une version préliminaire. Ce sera tout simplement ce qu'on avait déjà dit, c'est-à-dire l'ALT n'est pas impliquée dans les prises de décision. C'est simplement un groupe de discussions à haut niveau au sein duquel des recommandations sont faites à l'ALAC. Donc c'est cela, l'idée. Et j'ai travaillé dans ce sens. J'apprécie aussi les commentaires qui m'ont été envoyés parce que c'est utile.

Alors, Alan ?

---

ALAN GREENBERG : Oui, j'ai levé la main en fait pour le numéro 3. Simplement, pour mentionner que si vous lisez la proposition, c'est continuer de chercher les opportunités d'amélioration continue. Donc cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas se laisser rapidement sur quelque chose.

Et point 4, c'est la situation classique où on peut tout simplement dire : « Vous vous trompez. Nous allons simplement nettoyer la documentation, mais pas la peine d'en faire plus. »

MAUREEN HILYARD : Très bien, nous passons au 5. Je ne sais pas si vous avez des problèmes pour passer aux différentes pages. C'est un peu compliqué.

Tijani ? Allez-y. Est-ce que c'est bien Tijani qui a levé la main ?  
Tijani ? Comment ça se passer pour vous ?

TIJANI BEN JEMAA : Bonsoir, Maureen. Vous m'entendez ? Ça va ?

MAUREEN HILYARD : Allez-y, c'est bon.

TIJANI BEN JEMAA : Donc nous sommes au point numéro 5, n'est-ce pas ? Très bien

---

Donc comme je vous l'avais déjà dit par courriel, je n'ai pas bien avancé à part ces quelques derniers jours parce que j'avais beaucoup d'autres choses à faire en même temps. Donc du coup, je n'ai pas eu le temps d'y travailler.

Comme vous avez pu le voir pour les procédures ultérieures, j'ai recommandé dans le rapport initial certaines choses. Le travail a été très bien fait. On avait cette page mais on avait également la liste de révision. Et il y a eu d'énormes d'échanges qui ont été faits principalement sur cette liste de diffusion. Et c'est justement ce dont on a besoin au sein de mon groupe. Donc de pouvoir discuter les choses sur cette liste, ce n'est pas forcément d'afficher quelque chose sur une page. Et nous savons bien que ce n'est pas la culture de notre communauté, d'aller sur le wiki pour lire ce qui a été fait et pour y apporter un commentaire ; ce n'est pas quelque chose qui est fait très souvent malheureusement. Donc lorsque vous recevez un courriel avec une opinion sur quelque chose, le réflexe, c'est de répondre, de donner son opinion. Et c'est justement ce dont j'ai besoin pour mon groupe. La tâche est relativement claire. Mais ce que je préférerais, c'est que nous le fassions de manière collective, de manière à ce que tout le groupe, je ne connais pas d'ailleurs toutes les personnes qui sont intéressées par cela. Pour l'instant, je n'ai que Nadira et Alfredo qui contribuent, et Maureen, bien sûr, mais je préférerais avoir une liste de diffusion ouverte pour que toute personne qui souhaite y joindre puisse le faire et apporter quelque chose à la

---

discussion. De cette manière, je pense qu'on arrivera à quelque chose de commun et quelque chose qui reflète surtout l'opinion de tous.

MAUREEN HILYARD : Merci, Tijani. Alors, j'espère que la liste de diffusion d'ARIWG peut être utilisée ; on pourrait envoyer une requête par rapport à cela. Mais par rapport à la proposition qui a été approuvée par le Conseil, il y est mentionné notre implication avec les organisations I-Star, avec le personnel GSE en termes d'engagement et de sensibilisation. Et il est très important d'essayer d'en parler et de voir comment est-ce qu'on va mieux travailler avec ces organisations dans le cadre de nos activités futures en termes d'engagement et de sensibilisation. Donc il faut prendre également en compte le fait qu'il y a quand même dix points qui sont liés à l'engagement et à la sensibilisation. Donc c'est vraiment une préoccupation dans le cadre de cette révision. Parce que donc quand je parle des points qui sont liés à la sensibilisation et à l'engagement, c'est qu'ils ont un impact sur la sensibilisation et l'engagement. C'est un petit peu le thème de travail, un petit peu les politiques du CCWG et donc la sensibilisation et l'engagement ont vraiment une place importante et ceci se voit bien dans ces différents points. Donc merci Tijani d'avoir présenté vos progrès et d'avoir une liste de diffusion consacrée au point 5. Peut-être que vous avez une liste

---

de personnes qui sont inscrites pour le groupe mais c'est vrai que de temps à autre, si vous avez une question ou un point particulier, il y a des personnes qui seront intéressées à faire un commentaire sur ce thème précis. Donc je peux effectivement le suggérer.

Il y a des personnes qui regardent la page de toute façon et qui font des commentaires sur différents modèles. Et donc on peut également procéder comme cela. Donc on peut également afficher des informations. Très bien.

Alors le point 7, c'est... alors, attendez. Donc beaucoup de temps passé sur les processus et les procédures au sein de la communauté At-Large. Alors là, quelle surprise, n'est-ce pas ? C'est effectivement ce qu'on est en train de faire. Alors j'ai donné ceci à [Javier]. Il a été en contact avec moi et donc je pense qu'il nous fera son rapport. Alors ce qui est intéressant, c'est le fait que les groupes de travail soient une distraction, donc de passer en revue nos groupes de travail ; c'est [inintelligible]. Donc le CCWG sensibilisation et engagement, l'organisation ; cela veut dire qu'on se focalise davantage sur ce qui est important pour nous plutôt que passer trop de temps sur les choses qui sont opérationnelles pour l'instant, qui fonctionnent pour l'instant. Donc on a essayé d'éliminer un petit peu certaines choses supplémentaires et de rester focalisé ; je crois que c'était cela, l'idée.

---

ALAN GREENBERG :                   Donc attendez, attendez, j'ai levé ma main sur le point 7. Merci. Par rapport au travail du CCWG par rapport à la sensibilisation et à l'engagement, souvenez-vous que la recommandation était d'abandonner tous les groupes ; on l'a rejeté. Mais on a dit qu'on allait faire un petit nettoyage et s'assurer que tous ces groupes étaient efficaces et qu'on ne continue pas à laisser les groupes proliférer parce qu'il s'agit de voir notre site web, voir le nombre incroyable de ces groupes. Beaucoup n'existent plus, certains étaient des groupes de travail fermés associés à des élections qui sont passées mais ils continuent d'y figurer sur le site. Donc ce groupe-là, ce point-là, je pense qu'on peut dire une fois qu'on a terminé avec ce groupe de travail sur l'engagement et la sensibilisation, voilà, c'est fait, le travail est accompli, c'est fini.

MAUREEN HILYARD :               Oui, mais sous le nouveau régime, Alan, l'engagement et la sensibilisation, c'est une thématique qui sapote un petit peu le tout. Tous les groupes de travail qui ont à voir d'une manière ou d'une autre avec l'engagement et la sensibilisation sont coordonnés au sein de cet intitulé. Donc leur travail, finalement, n'est pas encore fini parce que le travail sur la sensibilisation et l'engagement continue ; c'est un travail en cours.

---

ALAN GREENBERG : Non. Ce qu'on a promis de faire c'est un nettoyage sur la mise en œuvre et sa structure. Mais donc cela, c'est fait parce que pour une fois qu'on fait quelque chose et que c'est clair, il faut le dire.

MAUREEN HILYARD : Oui, effectivement, il faut voir sur le site web mais oui, d'accord.

Alors pour avancer un petit peu, point 9, cela a à voir avec les réseaux sociaux et cela avance beaucoup. C'est John Laprise qui travaille sur ce point. Il y a des choses qui se produisent dans ce domaine qui vont être très intéressantes. John ? On n'arrive pas à vous entendre, Jon. On vous entend, mais c'est très faible.

JOHN LAPRISE : Attendez, je vais rapprocher mon micro. Ça va mieux, là ? Merci.

Alors sur ces deux points 8 et 9, je vais les traiter en même temps, on avance sur beaucoup d'angles. D'abord, décentraliser les réseaux sociaux et les RALO et dans chacune des régions, toutes les RALO qui peuvent se fonder sur des plateformes qui sont pertinentes pour elle ainsi que des langues qui sont pertinentes pour ces régions. Et avec Evin qui a fait un excellent travail pour nous soutenir, on est en train de mettre en œuvre le Slack avec l'aide de Dev. Il s'agit d'un dépositaire central pour que les gens s'y rendent sans qu'il y ait d'hashtag particulier et donc c'est une plateforme utilisée entre RALO.



---

Et je vais revenir un petit peu en arrière. Je pense qu'ici, les choses sont bien appréhendées. On va essayer de remplir quelques vides. Par rapport au point 9, on va être un peu limités en termes de ressources parce qu'on a le soutien d'Evin, mais on n'a pas, à ma connaissance, d'autres ressources allouées. Donc ce qui continue d'être trouble dans mon esprit, c'est la ligne qu'on trace au sein de l'organisation ICANN par rapport aux questions de politiques de communication, on a la gestion At-Large, on a commencé à utiliser le hashtag mais les hashtags des RALO ne nous appartiennent pas. Donc d'une manière générale, on a une politique qu'on peut diffuser au sein de l'organisation par rapport au poste sur les réseaux sociaux. Et il faudrait peut-être qu'il y ait des bonnes pratiques qui soient conformes aux règles en cours à l'ICANN. Donc voilà un petit peu les questions qui se posent mais si vous avez des questions, je serai ravi d'y répondre.

MAUREEN HILYARD :

Merci, John, excellent. Je sais qu'on a eu une discussion ce matin sur cela et sur le fait de présenter cela aux gens parce que c'est une piste qu'on veut suivre. Donc on va revenir vers vous plus tard pour voir comment l'intégrer. Mais je vois que vous avez déjà avancé, vous avez clairement identifié déjà quelques étapes. Et vous en avez parlé, les canaux de communication qui sont liés encore à ce que fait Jon et à son travail. Mais vous, vous examinez plus l'aspect technologique des choses. Donc est-ce que vous avez

---

regardé ce que vous pourriez intégrer comme étape ou comme recommandations par rapport à At-Large ? Vous pourriez nous dire ?

INTERPRÈTE : Je m'excuse mais le son est très très mauvais, je n'arrive pas à entendre.

MAUREEN HILYARD : Certains des commentaires qui ont été fait parce que là, on a une grande palette de canaux de communication, donc cela a à voir avec les technologues, les réseaux sociaux et ce sur quoi a travaillé Jon par rapport à ces plateformes et autres moyens de communication. Donc il y a d'autres moyens de communication qui ont été suggérés au sein du groupe. Et donc il faudrait voir peut-être de manière un peu plus générale.

Bien. On en arrive au point 11, qui est la section qui revient à Olivier. Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce que vous voulez que je vous présente cela ?

MAUREEN HILYARD : Oui. Est-ce que vous pouvez nous donner quelques informations sur l'avancée de vos travaux ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci. Le problème auquel on est confronté à l'heure actuelle, c'est que la demande originale dit qu'il y a des réunions At-Large ATLAS tous les cinq ans et qu'en attendant à comprendre un petit peu les réunions ATLAS et les sommets. Et on devrait se concentrer spécifiquement sur ATLAS III et la question est de savoir si on doit se concentrer uniquement sur ATLAS III ou être un peu plus large. Et pour ce faire, j'ai pris le tableau que j'avais créé il y a un moment maintenant. D'ailleurs, je vais copier ce lien et le mettre sur le chat, un tableau, donc, qui reprenait les assemblées générales d'ATLAS – le voici – et dans le tableau, on voit tout ce qu'on fait pour attirer l'attention du Conseil d'Administration sur les questions qui sont importantes à traiter lors des sommets ATLAS. Et lors du sommet ATLAS II à Londres, on a eu des assemblées générales à Dublin, Panama, etc., puis rien en 2019. Et maintenant, nous allons avoir une année 2020 avec un sommet ATLAS mais pas d'assemblée générale. Donc je me pose la question est-ce qu'il faudrait faire passer l'assemblée générale le mois suivant ? Mais je ne sais pas si c'est la bonne manière de procéder ou est-ce qu'on avance pas trop vite, là ? Jusqu'à présent, la seule chose que mes collègues ont passé, ce sont des activités générales, des mesures, des visions générales qui tournent autour d'ATLAS III et on aurait besoin de savoir dans quel sens il faut aller pour résumer un peu les choses.

---

Eduardo est sur cet appel ; peut-être qu'il peut ajouter des choses par rapport à tout ce qu'il a ajouté sur la liste parce qu'on a une liste assez étoffée.

EDUARDO DIAZ :

Non, mes commentaires ne sont pas ici. J'ai ajouté certains commentaires et statistiques. Je crois que ce sur quoi il faut travailler maintenant, ce sont les mesures. Sinon, on ne va pas progresser pour ATLAS III.

Et au point 11, ce qu'on a dit qu'on allait faire, c'est mettre l'accent sur le suivi et les mesures. Si on se concentre sur ATLAS III et oublions maintenant l'assemblée générale, on se concentre sur ATLAS III, on va faire ce travail, on va faire un suivi et des mesures. C'est ce qu'on va faire pour ATLAS III et c'est ce que je dis dans ce commentaire. Ce que je dis, c'est qu'il faut continuer à avancer sur les mesures et apprendre de ce qui s'est passé, apprendre des leçons tirées et continuer à travailler sur cet aspect de suivi et de mesures. Cela, c'est l'orientation qu'il me semble qu'il faut suivre. Donc s'il y a des commentaires, des observations, je serais heureux de les entendre.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Maureen. Alors si je me montre un peu utopiste là-dessus, je dois dire que la reconnaissance d'ATLAS III et de ses travaux et du lien qui a été fait avec l'assemblée générale, il me semble

---

intéressant, mais je ne voudrais pas qu'on se concentre et qu'on mette la charrue avant les bœufs, comme disait Olivier. Parce qu'il faudrait reconnaître qu'ATLAS III est un peu différent de ce qui a eu lieu auparavant. Ce n'est pas une réunion entre ce qu'on considère être les participants [courant] à une assemblée générale, mais c'est une thématique différente. Voilà ce que c'est. Et donc cela, il faut que cela reste.

Mais j'aimerais voir un renforcement ou plus de force pour ce que proposait Olivier parce que ce lien n'a pas été clairement établi. Oui, il y a eu un problème de financement, il y a eu un problème de temps, mais l'un des problèmes lié au plan stratégique a été souligné et c'est lié au fait que – d'ailleurs, cela a été soulevé lors d'un webinaire aujourd'hui – la question de l'efficacité et des coûts croissants. Et je dois dire d'ailleurs qu'augmenter l'efficacité, cela ne va pas forcément de paire avec le fait d'augmenter les coûts. Et on veut augmenter l'efficacité des résultats, sans pour autant augmenter les coûts.

Donc pour répondre à la question d'Olivier, il faut faire plus qu'ATLAS III. Il faut accompagner avec les mesures nécessaires mais revenir à ce qui prévalait auparavant.

HOLLY RAICHE :

Merci, Cheryl. C'est un cas typique pour moi. Vous avez une recommandation qui elle se concentre uniquement sur ATLAS mais si vous lisez tout les supports qui sont ressortis de la révision

---

des commentaires au tout début de la révision, il était dit qu'il faudrait davantage d'assemblées générales, moins d'ATLAS et on parle également des problèmes de coûts. Donc c'est une situation typique, on revient à la structure. On pourrait facilement dire on a très peu fait, mais l'objectif de la révision, c'était de dire, regardez les relations les liens entre les assemblées générales et les ATLAS et également pour l'avenir dans la révision, un des thèmes principaux, c'était la participation, comment augmenter la participation de la communauté. Donc on revient au point sur la mesure de la participation, sur les liens entre l'assemblée générale et ATLAS et comment peut-on utiliser l'un comme l'autre pour augmenter la participation des utilisateurs finaux. Donc c'est bon, on peut cocher, on est arrivé ; mais je crois que c'est beaucoup plus large. Non justement, ce n'est pas terminé ; c'est en fait de cela qu'il s'agit. Et je crois que pour avancer, il serait utile de que le groupe de travail se concentre d'abord sur la réponse facile, la réponse rapide et ensuite, de regarder la question de manière plus large et les mesures. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Holly.

Olivier, allez-y vous avez la parole.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Maureen. Donc je vous ai bien entendu et une chose que je voudrais vous demander, c'est que, vous avez vu que nous nous sommes concentrés sur les mesures et nous nous sommes concentrés ATLAS, ATLAS III dans ce cas, donc ATLAS au pluriel.

Maintenant, les assemblées générales, faut-il s'y concentrer ? Quelle est la proportion d'attention que nous devons prêter aux assemblées générales parce que tout est mixte ? On nous dit les ATLAS sont complexes à organiser, il faudra avoir davantage de réunions régionales avec plus de sensibilisation et d'engagement. Et dans notre proposition définitive, nous disons : « Nous suivrons votre plan tel qu'approuvé par le Conseil. »

Alors, nous avons obtenu l'acceptation avant toute cette histoire de supervision de responsabilité de l'ICANN et le fait que toute la communauté doit maintenant voter sur le budget. Et donc vous avez le Conseil qui tremble en se disant : « Mon dieu, ce budget, j'espère qu'il sera approuvé. Peut-être que la communauté va tout éliminer. » Donc comment adapter notre langage ? Dans quelle mesure pouvons-nous nous concentrer sur les assemblées générales tout en concentrant également notre attention sur les sommets ATLAS ?

MAUREEN HILYARD : Alan ou Holly ? Holly, vous avez la main levée ?

---

HOLLY RAICHE : Non, pardon, désolée, c'était une ancienne main.

MAUREEN HILYARD : Alan, peut-être que vous pouvez répondre à Olivier ?

ALAN GREENBERG Je vais répondre à Olivier et j'ai autre chose à dire.

Ce que je suggère, c'est que nous revenions en arrière pour relire la proposition définitive. L'ALAC suivra son plan tel qu'approuvé par le Conseil s'il y a financement. Donc nous avons bien sûr nous concentrer sur les mesures et sur le financement, sur le suivi. Nous avons un financement en dépit des inquiétudes d'Olivier par rapport au processus de budget au sein de l'ICANN et son fonctionnement mais nous avons un financement pour l'instant. Peut-être qu'effectivement qu'il sera éliminé si nous avons des problème, mais cela, nous ne pouvons pas maîtrisé. Donc nous suivons le plan tel qu'il a été mis en place, donc nous suivons la proposition telle qu'elle a été présentée au Conseil et nous faisons bien.

Par rapport aux mesures et aux suivis, il ne s'agit pas des mesures avant l'ATLAS, à savoir ce qui nous allons sélectionner, c'est le suivi de l'efficacité de l'ATLAS parce que les personnes que nous avons produisent mieux. Donc nous allons amener non seulement les personnes qui existent mais d'autres personnes avec un potentiel. Est-ce que ce potentiel est adéquat par rapport à la



---

[inintelligible] à l'ICANN ? Donc il y a les mesures sur l'efficacité de l'ATLAS, ce n'est pas les autres mesures dont on parle d'habitude. Alors Olivier a une préoccupation tout à fait valide mais qui n'a pas identifié de manière très spécifique. Le vrai problème, c'est à l'avenir, les assemblées générales qui sont financées par les demandes budgétaires supplémentaires des SO et des AC, cette année, l'enveloppe a été réduite de 50 %. Si l'on reste à ce niveau-là, nous ne pourrons plus avoir un ATLAS pendant les assemblées générales. Ceci met en danger les assemblées générales et je crois que c'est là-dessus qu'il faut travailler. C'est ça, cela fait partie de notre engagement par rapport au plan approuvé par le Conseil parce qu'actuellement c'est une grosse inconnue. Il nous faut absolument nous focaliser là-dessus pour savoir ce que nous allons faire par rapport à cela. Donc concentrons-nous sur ce que nous avons dit que nous allons faire et lorsqu'on en sera à la moitié de la mise en œuvre de l'At-Large, on aura déjà eu un ATLAS et cela aura été un échec total, un vrai désastre et je l'espère, ce sera une vraie réussite et on pourra dire : « Voilà ce que l'on retire, voilà les avantages que l'on retire de l'ATLAS. »

Alors toute la situation n'est pas complètement rose et Olivier a raison. Je crois que les assemblées générales, c'est un problème. Mais par rapport au Conseil, je ne suis pas inquiet. On a demandé au Conseil et à Göran d'approuver le financement pour l'ATLAS et en fait, ce qui s'est passé, c'est que Göran nous a donné encore plus que ce à quoi on s'attendait.

---

Sébastien, vous avez la parole. Et il ne restera ensuite que quelques minutes. Allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Maureen. Je ne sais pas je suis tout à fait d'accord avec toute la discussion. Nous n'avons pas reçu le montant que j'espérais. Si on compare le budget total de l'ICANN il y a dix ans ou il y a neuf ans par rapport à il y a quatre ans et par rapport au budget total d'aujourd'hui, si vous prenez le montant que nous avons ou que nous avons eu lors des deux ATLAS précédents, on peut constater que cela rétrécit énormément. Deuxième, nous n'avons pas organisé d'assemblée générale avant pour permettre à l'argent qui aurait pu être utilisé pour une assemblée générale d'être utilisé pour un ATLAS. Donc je ne sais pas si on peut parler de sommet. C'est un petit groupe de personnes qui se retrouve. Lorsqu'on compare ceci à d'autres réunions d'organisation, on fait tout petit. Mais je suis d'accord.

Par rapport à la réunion de Montréal, il faudrait réfléchir justement à la suite et aux assemblées générales à suivre. La raison pour laquelle on a inventé ce sommet à l'ICANN, c'est qu'on souhaitait permettre à une personne de chaque ALS de venir. Ce n'est plus le cas. Donc en fait, on ne fait pas ce que l'on souhaitait faire. Et on nous coupe un petit peu nos moyens, on nous enlève nos moyens. Bien sûr qu'il est mieux d'avoir un petit groupe que de ne rien avoir du tout, mais que va-t-il se passer ?

---

Vous savez, les boursiers, ils viennent trois fois, à trois réunions de l'ICANN ; même chose pour les NextGen. Et nous, cela n'a rien à voir, c'est beaucoup moins.

MAUREEN HILYARD : Oui, merci Sébastien.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Maureen. Vous voyez un petit peu ce que nous avons sur cette page priorités et dépendances. Ce que j'espère, c'est d'avoir un peu de feedback là-dessus. Je vous l'ai déjà dit, nous nous sommes concentrés sur les mesures, sur d'ATLAS III. Moi, je pense qu'on devrait se concentrer sur les assemblées générales. Mais la réalité, c'est qu'on a quelque chose qui est un petit peu entre les deux. Les assemblées générales, c'est un petit peu comme le disait Alan, est-ce qu'il faut en ajouter ? Je ne sais pas.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Maureen. Donc très brièvement, pour répondre à Olivier, ce qui est important par rapport à cette question, c'est de noter également les autres nœuds qui existent au-delà des mesures, etc. par rapport à la question de savoir si les réunions régionales encourageraient davantage de travail sur les politiques, sur la sensibilisation, etc., sur la concentration, sur le travail de l'At-

---

Large et de l'ICANN. Donc la sensibilisation et l'engagement, le CCWG, tout ceci, on se concentre sur ce type de choses et cela n'existait pas lorsqu'on a mis en place le système. Donc j'aimerais m'assurer en particulier en ce qui concerne l'objectif des assemblées générales que les choses soient très claires. Si les assemblées générales sont un exercice de renforcement des capacités au sein de l'ICANN et bien je crois qu'il faut voir si oui ou non, on devrait simplement faire un ICANN Learn parce que c'est complètement différent.

MAUREEN HILYARD :

Oui, merci Cheryl.

Nous en sommes pratiquement à la fin de notre réunion et j'aimerais quand même donner la parole à Glenn parce qu'on parle justement d'engagement, de participation des RALO. Et je sais que Glenn, vous avez beaucoup travaillé, vous avez des idées par rapport à ce qui devrait être ajouté ou changé. Glenn, il est bien là ? Qu'est-ce que vous souhaiteriez ajouter ou changer à votre modèle ? Je sais que vous avez peut-être des problèmes d'audio, je ne sais pas. Glenn ? Non, apparemment, on n'entend pas Glenn.

Alors en attendant qu'il arrive, les seules deux autres questions ou problèmes qui sont liés à d'autres problèmes mentionnés par Cheryl mais qui ne sont pas des priorités, donc les thèmes, en fait, il s'agit d'une priorité. Attendez, c'est le numéro 16, c'est cela.

---

Donc en termes de mesures. Alors je ne sais pas si c'est la 16. Oui, c'est bien cela, la 16. Et je sais qu'on essaie tous de contribuer là-dessus. Et j'ai entendu d'ailleurs de bons commentaires [inintelligible]. Et je pense que ce qu'on doit faire, c'est se concentrer un petit peu plus parce que là, on a une longue liste, mais si on va examiner des étapes spécifiques pour avoir un aperçu général des mesures, je ne pense pas que ce soit nécessaire d'être aussi spécifique que cela. Et ensuite, présenter cette liste de manière un peu plus pertinente, ce serait utile.

Donc je ne vais pas vous retenir trop longtemps, mais j'ai réellement apprécié les contributions faites aujourd'hui parce que je pense que cela nous a permis de préciser en tout cas dans mon esprit et je suis sûr que dans l'esprit d'autres.

Pour continuer à avancer, je sais qu'Olivier a encore un problème par rapport à ATLAS parce qu'ATLAS III arrive d'ici peu. Mais cela veut peut-être dire qu'il faut commencer à demander aux gens en dehors d'At-Large pour avoir leur point de vue. Mais on aura l'occasion d'en reparler à Barcelone. Et si on peut faire des changements ou si vous avez besoin d'aide, on peut organiser des séances de groupe de travail ou autre pour vous aider et pour avoir des discussions un peu plus ciblées pour atteindre notre objectif, à savoir avoir ce document d'ici la fin novembre envoyé au Conseil d'Administration et commencer à mettre en œuvre ce qu'on a dit qu'on allait mettre en œuvre.

---

Alors y a-t-il des points sous point divers ou des questions avant de clore cet appel ? Non ? Merci.

Bien. Merci à tous et on se voit très bientôt à Barcelone.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**